

Paris, le 16 Juin 1922

Monsieur le Professeur,

M. le Professeur Lepora, de l'Université de Pise, m'apprend que vous avez bien voulu accepter de faire un compte-rendu de mon ouvrage "L'azione ad exhibendum en droit moderne - Essai sur le droit à la Preuve", dans une revue juridique italienne. Permettez-moi, d'abord, de vous exprimer toute ma gratitude pour l'honneur que vous me faites, honneur que j'apprécie à sa haute valeur et auquel je suis infiniment sensible.

Cet ouvrage a été présenté comme thèse de doctorat en droit à la Faculté de Paris, et le jury, présidé par M. le Professeur Demogue, l'a admis avec la mention très-bien et l'a retenu pour le concours de thèse de la Faculté.

Vous voulez bien me laisser le choix
entre deux revues de droit ; je me permets,
en conséquence, de vous désigner la
Rivista di diritto commerciale, que j'ai eu
l'occasion de consulter avec fréquemment et
dans laquelle il me serait particulièrement
agréable de voir paraître, sous votre haute
autorité, une appréciation de mon modeste
travail.

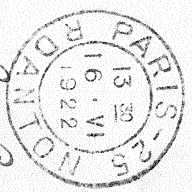
Je vous expédie aujourd'hui, sous pli
séparé, un exemplaire de mon livre, dont
je suis heureux de vous faire hommage.

Avec mes remerciements renouvelés, je vous
prie de croire, Monsieur et très honoré professeur,
à mes sentiments de profond et respectueux
dévouement.

Edmond

Chy M^r Demontet, professeur
au Collège de France,
3, avenue du Château
Bourg-la-Reine (Seine)

12/37



CHEQUES
DEMANDEZ LOU.
ATTN COMPTE COURANT

Monsieur P. Calamandrei
Professeur de Poésie civile à l'Université de Rome

Borgo Albrizzi

Firenze

(Italie)